

## **SAFETY DATA SHEETS**

**This SDS packet was issued with item:**

075508718

**The safety data sheets (SDS) in this packet apply to one or more components included in the items listed below. Items listed below may require one or more SDS. Please refer to invoice for specific item number(s).**

075508650

Date de publication : 21-Février-2013

Date de révision : 13 Janvier 2015

Version 1

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur du produit

**Nom du produit** Amalgambond Adhesive Agent

### Autres moyens d'identification

**N° FDS** S374

### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

**Utilisation recommandée** Système adhésif dentaire.

### Détails sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### **Adresse du fournisseur**

Parkell, Inc.  
300 Executive Drive  
Edgewood, NY 11717

#### **Numéro de téléphone d'urgence**

**Numéro de téléphone de l'entreprise** (631) 249-1134

**Téléphone d'urgence (24 heures)** INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)  
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Apparence** Liquide clair et blanc d'eau

**État physique** Liquide

**Odeur** Douce et agréable

### Classification

Corrosion / irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions graves oculaires / irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1

### Dangers non classés par ailleurs (HNOC)

Peut-être nocif en contact avec la peau

### Mention d'avertissement

#### **Avertissement**

#### **Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée  
Provoque de graves irritations oculaires  
Peut causer une réaction cutanée allergique



### **Déclarations de mise en garde - Prévention**

Bien se laver le visage, les mains et la surface cutanée exposée après avoir manipulé le produit.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
Éviter de respirer les poussières/ les fumées/ les gaz/ les brouillards/ les vapeurs/ les aérosols  
Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir hors de la zone de travail.

### **Déclarations de mise en garde - Réponse**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup de savon et d'eau.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser  
En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin

### **Déclarations de mise en garde - Élimination**

Éliminer les contenus / conteneurs auprès d'une installation de traitement des déchets agréée

## **3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR INGRÉDIENTS**

Nom Chimique	N° CAS	Poids-%
2-Hydroxyéthyl méthacrylate	868-77-9	Exclusif

\*\* Si le nom chimique/numéro CAS est "propriétaire" et/ou le % en poids est répertorié comme une plage, l'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage de composition ont été retenus en tant que secret commercial.\*\*

## **4. MESURES DE PREMIERS SECOURS**

### **Mesures de premiers secours**

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver avec beaucoup de savon et d'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si l'inconfort persiste.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir sans avis médical. Obtenir immédiatement une assistance médicale.

### **Symptômes et effets les plus importants**

<b>Symptômes</b>	Provoque de graves irritations oculaires. Provoque une irritation cutanée. Peut causer une réaction cutanée allergique. Une exposition prolongée peut entraîner des maux de tête, des nausées, des étourdissements et une perte de conscience.
------------------	--

### **Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis**

<b>Remarques pour le médecin</b>	Traiter de façon symptomatique.
----------------------------------	---------------------------------

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### **Moyens d'extinction appropriés**

Mousse. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Poudre chimique sèche.

**Agents d'extinction inappropriés** Non déterminé.

### **Dangers spécifiques résultant du produit chimique**

Les vapeurs peuvent se déplacer vers la source d'allumage et créer un retour de flamme. La chaleur peut provoquer une polymérisation avec un dégagement rapide d'énergie qui peut provoquer une rupture explosive du récipient. Une polymérisation spontanée peut se produire en cas de stockage prolongé.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone.

### **Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet. Utiliser un jet d'eau pour refroidir les contenants exposés à l'incendie. Combattre le feu à une distance de sécurité/ endroit protégé.

## **6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS**

### **Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

- Précautions individuelles** Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.
- Pour les secouristes** Évacuer le personnel non nécessaire de la zone. Éliminer toutes les sources d'inflammation.
- Précautions environnementales** Empêcher la pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et/ou les eaux souterraines. Voir Section 12, Informations écologiques. Voir section 13 : CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION.

### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

- Méthodes de confinement** Éviter des fuites et déversements dans l'avenir si cela peut être fait en toute sécurité.
- Méthode de nettoyage** Contenir et absorber avec un matériau absorbant inerte et placer dans des conteneurs appropriés pour l'élimination. Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau.

## **7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

### **Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité**

- Conseils pour une manipulation en toute sécurité** Manipuler conformément aux bonnes mesures d'hygiène industrielle et de sécurité. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien se laver le visage, les mains et la surface cutanée exposée après avoir manipulé le produit. Éviter de respirer les poussières/ les fumées/ les gaz/ les brouillards/ les vapeurs/ les aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir hors de la zone de travail. Mise à la terre/liaison du récipient et du matériel de réception. Utiliser un équipement anti-explosion.

### **Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

- Conditions de stockage** Conserver le contenant fermé hermétiquement dans un endroit sec et bien ventilé. Vérifier les niveaux d'inhibiteur tous les trois mois.
- Matériaux incompatibles** Réducteurs. Agents comburants. Lumière UV.

## **8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE**

### **Directives d'exposition**

Nom Chimique	ACGIH VLS	OSHA LEP	NIOSH IDLH
4-Méthoxyphénol 150-76-5	MPT : 5 mg/m <sup>3</sup>	(libéré) MPT : 5 mg/m <sup>3</sup>	MPT : 5 mg/m <sup>3</sup>

### Contrôles techniques appropriés

**Contrôles techniques** Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Douches oculaires. Douches.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Lunettes ou lunettes de sécurité.  
**Protection corporelle et cutanée** Gants imperméables en néoprène.  
**Protection respiratoire** Si nécessaire, utiliser un appareil respiratoire autonome.  
**Considérations d'hygiène générales** Manipuler conformément aux bonnes mesures d'hygiène industrielle et de sécurité.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

<b>État physique</b>	Liquide	<b>Odeur</b>	Douce et agréable
<b>Apparence</b>	Liquide clair et blanc d'eau	<b>Seuil d'odeur</b>	Non déterminé
<b>Couleur</b>	Blanc d'eau		

Propriétés	Valeurs	Remarques • Méthode
<b>pH</b>	Non déterminé	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Non déterminé	
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Non établi	
<b>Point d'éclair</b>	>300 °C / >572 °F	Système fermé Tag
<b>Taux d'évaporation</b>	>1	(acétate butylique = 1)
<b>Inflammabilité (Solide, Gaz)</b>	Liquide - non applicable	
<b>Limites supérieure d'inflammabilité</b>	Sans objet	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Sans objet	
<b>Pression de vapeur</b>	0,1 mm HG	
<b>Densité de vapeur</b>	>1	(Air = 1)
<b>Gravité spécifique</b>	1,074	(Eau = 1)
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Non déterminé	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Non déterminé	
<b>Coefficient de partage</b>	Non déterminé	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non déterminé	
<b>Température de décomposition</b>	Non déterminé	
<b>Viscosité cinématique</b>	Non déterminé	
<b>Viscosité dynamique</b>	Non déterminé	
<b>Propriétés explosives</b>	Non déterminé	
<b>Propriétés comburantes</b>	Non déterminé	

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

### Stabilité chimique

INSTABLE.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucune en cas de traitement normal.

**Hazardous Polymerization** Exposure to temperatures above 40°C (104°F), oxidizing agents, reducing agents, peroxides, or amines may cause hazardous polymerization to occur.

**Conditions à éviter**

Conserver à l'écart des substances incompatibles. Éviter la chaleur, les sources d'inflammation, le vieillissement et la contamination. Garder hors de la portée des enfants.

**Matériaux incompatibles**

Réducteurs. Agents comburants. Lumière UV.

**Produits de combustion dangereux**

Oxydes de carbone.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**Informations sur les voies d'exposition probables**

**Information produit**

- Contact avec les yeux** Provoque de graves irritations oculaires.
- Contact avec la peau** Provoque une irritation cutanée. Peut causer une réaction cutanée allergique. Peut-être nocif en contact avec la peau.
- Inhalation** Éviter de respirer la vapeur ou le brouillard.
- Ingestion** Ne pas ingérer.

**Informations sur les composants**

Nom Chimique	Orale DL50	Dermique DL50	Inhalation CL50
2-Hydroxyéthyl méthacrylate 868-77-9	= 5050 mg/kg (Rat)	> 3000 mg/kg (Lapin)	-
4-Méthoxyphénol 150-76-5	= 1600 mg/kg (Rat)	-	-

**Informations sur physiques, chimiques et toxicologiques effets**

- Symptômes** Veuillez consulter la section 4 de cette fiche de données de sécurité pour les symptômes.

**Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques d'une exposition à court et à long terme**

- Sensibilisation** Peut causer une réaction cutanée allergique.
- Cancérogénicité** Sur la base des informations fournies, ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou agent cancérogène potentiel répertorié par l'OSHA, le IARC ou le NTP.

**Mesures numériques de toxicité**

Non déterminé

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité**

Le produit n'est pas classé dangereux pour l'environnement. Cependant, cela n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou dommageable sur l'environnement.

**Informations sur les composants**

Nom Chimique	Algues / plantes aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacé
2-Hydroxyéthyl méthacrylate 868-77-9		213 à 242: 96 heures Pimephales promelas mg/L CL50 écoulement 227 : 96 heures Pimephales promelas mg/L CL50		
4-Méthoxyphénol 150-76-5		84,3 : 96 heures Pimephales promelas mg/L CL50 écoulement 28,5 : 96 heures Oncorhynchus mykiss mg/L CL50 écoulement	CE50 = 3,66 mg/l 5 min CE50 = 4,30 mg/l 15 min CE50 = 4,61 mg/l 30 min	

**Persistance / dégradabilité**

Non déterminé.

**Bioaccumulation**

Non déterminé.

**Mobilité**

Nom Chimique	Coefficient de partage
2-Hydroxyéthyl méthacrylate 868-77-9	0,47
4-Méthoxyphénol 150-76-5	1,34

**Autres effets indésirables**

Non déterminé

**13. CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION**

**Méthodes de traitement des déchets**

- Élimination des déchets** L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.
- Emballages contaminés** L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

**14. INFORMATIONS DE TRANSPORT**

**Remarque** Veuillez consulter le document d'expédition actuel pour obtenir les informations d'expédition les plus récentes, y compris les exemptions et les circonstances particulières.

**DOT** Non réglementé

**IATA** Non réglementé

**IMDG** Non réglementé

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Inventaires internationaux

Nom Chimique	TSCA	DSL	NDSL	EINECS	ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
2-Hydroxyéthyl méthacrylate	Présent	X		Présent		Présent	X	Présent	X	X

#### Légende :

**TSCA** - Inventaire de la section 8(b) de la Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis

**DSL/NDSL** - Liste intérieure des substances/Liste extérieure des substances canadiennes

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des produits chimiques / Liste européenne des substances chimiques notifiées

**ENCS** - Japan Substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en China

**KECL** - Substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques

### Règlement fédéral américain

#### CERCLA

Ce matériau, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substance dangereuse en vertu de la loi CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355).

#### SARA 313

Section 313 du Titre III de la loi de 1986 sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences de déclaration de la loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

#### Loi sur la qualité de l'eau « Clean Water Act » (CWA)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée comme polluante conformément à la loi sur la qualité de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

### Réglementations des états américains

#### Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

### Réglementations des États-Unis sur le droit à l'information

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvania
4-Méthoxyphénol 150-76-5	X	X	X

## 16. AUTRES INFORMATIONS

#### NFPA

Risques pour la santé

2

Inflammabilité

0

Instabilité

1

Dangers spéciaux

Non déterminé

#### HMIS

Risques pour la santé

Non déterminé

Inflammabilité

Non déterminé

Risques physiques

Non déterminé

Protection personnelle

Non déterminé

Date de publication :

21-Février-2013

Date de révision :

13 Janvier 2015

Remarque sur la révision :

Nouveau format

**Avis de non-responsabilité**

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes selon nos connaissances et informations à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières ou dans tout processus, sauf si précisé dans le texte.

**Fin de la fiche de données de sécurité**